

29 AOUT 2017

# ENDURANCE TOUT TERRAIN



Moto-Club..... MOTO CLUB DU PAYS DES OLNONES  
 N° d'affiliation ..... 0836  
 Date..... 22 OCTOBRE 2017  
 Lieu ..... LE COUDRIOU  
 N° d'épreuve FFM ..... 36  
 Organisateur technique ..... MPO  
 Adresse ..... 46 rue du Moulineau 85180 LE CHATEAU D'OLNONE  
 e-mail..... motoclub.paysdesolnones@wanadoo.fr  
 Téléphone..... 09 64 18 06 33



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

## ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course .....	GUEDON Marc	Licence : 029982
Président du Jury ou Arbitre .....	DUVAL Daniel	Licence : 039297
Membre du Jury .....	LARDEUX Pascal	Licence : 014489
Membre du Jury .....	BRIELLE GUY	Licence : 005183
Commissaire technique responsable .....	LECOMTE Eric	Licence : 039453
Responsable du chronométrage .....	LARDEUX Murielle	Licence : 026205

## ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Nom	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
ESPOIRS 85 CC	12 ANS	16 ANS	85 CC	3 PILOTES 3 MOTOS 3 H
NATIONALE SOLO	15 ANS		125 à 450 CC	1 PILOTE 1 MOTO 3H
NATIONALE EQUIPAGE	13 ANS		125 à 450 CC	2 PILOTES 1 ou 2 MOTO 5H
				le 2 <sup>ème</sup> pilote devra avoir 15 minimum

### Engagement :

Site Internet ..... [www.mcpaysdesolnones.a3w.fr](http://www.mcpaysdesolnones.a3w.fr)  
 Contact ..... TESSON Fabrice  
 Adresse .....  
 Téléphone ..... 06 28 73 34 54  
 e-mail ..... [fab.tesson@gmail.com](mailto:fab.tesson@gmail.com)

### Chronométrage :

Location de transpondeur.....  oui  non  
 Tarif ..... 10 euros  
 Caution..... 200 euros

## ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

### a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  oui  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

# ENDURANCE TOUT TERRAIN



RÈGLEMENT PARTICULIER

## b. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

## c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

## ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

## ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ..... DOCTEUR ROUSSEL

Nombre de secouristes..... 12

Nombre d'ambulance(s) ..... 1

Hôpital le plus proche ..... LES SABLES D'OLONNE

Temps de trajet (en min)..... 15 Mn

## ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

### a. Accès :

Nom du site ..... CIRCUIT DU COUDRIOU

Adresse ..... LE COUDRIOU 85180 LE CHATEAU D'OLONNE

GPS - Latitude (Nord) ..... 46°30'14.205"N

GPS - Longitude (Est) ..... 1°41'3.687"O

### b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 6970 M

Largeur mini de la piste sur 90% ..... 4 M

Longueur de la ligne droite de départ.....

Largeur de la grille.....

La longueur de la ligne droite de départ est au moins égale à deux fois la largeur de la grille (Art 3 c des RTS)

Nombre de OCP\* ..... 12

\*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Motos (30 par km maxi)	Capacité Quads (30 par km maxi)
195	

**Rappel :** l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 11/08/2017 MOTO CLUB DU PAYS DES OLONNES M. H. TESSONDIERE 100 Avenue de la République 85100 LES SABLES D'OLONNE 02 49 23 77 00	Date : REÇU LE 30 AOÛT 2017 Ligue Motocyclisme Secrétariat	Date : 31/08/2017 Numéro : 17/0851 

# HORAIRES PRÉVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

**Organisateur**  
 N° d'épreuve FFM ..... 36  
 Moto-Club ..... MOTO CLUB DU PAYS DES OLNONES  
 N° d'affiliation ..... 0836  
 Lieu ..... LE COUDRIOU 85180 LE CHATEAU D'OLONNE

Date ..... 21 et 22 OCTOBRE 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
16H00	19H00	Contrôles administratifs	Samedi 21 octobre	3H
16H00	19H00	Contrôles techniques		3H
7H00	8H45	Contrôles administratifs	Dimanche 22 octobre	1H45
7H00	8H45	Contrôles techniques		1H45
8H50		Briefing pilotes		10Min
9H00	9H50	Tour de reconnaissance		50Min
10H00	10H50	Repas		
11H00		Départ		
	14H00	Arrivée	SOLO ET CADET	3H
	16H00	Arrivée	EQUIPAGE	5H
16H45		Remise des Prix	3 Premiers solos 3 Premiers équipages 3 premiers Cadets 1er équipage Féminin	

REÇU LE  
30 AOÛT 2017

